

**Appel à projets de recherche interventionnelle
sur la santé mentale des intervenants et intervenantes
communautaires durant la pandémie**

DATE LIMITE pour le dépôt des projets : 22 mars 2021 à 17 h

Le but du Réseau québécois COVID-Pandémie (RQCP) est de susciter une collaboration et un partage intersectoriel pour fédérer les forces vives pendant la crise actuelle et bâtir l'expertise en préparation des pandémies et des situations de crise futures. Le groupe de travail sur la santé mentale des populations du RQCP a élaboré des priorités de recherche, parmi lesquelles figurent l'importance de mener des recherches interventionnelles afin de documenter des pratiques prometteuses de promotion, de prévention ou d'intervention en santé mentale. Les intervenants et intervenantes du milieu communautaire ont été en première ligne pour venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité fortement affectées par la pandémie. Ces personnes ont dû travailler dans des conditions difficiles, tenter d'innover avec des moyens réduits. Ce mandat, au cœur de la crise, a constitué parfois un fardeau, parfois une ressource, ébranlant ou protégeant leur santé mentale. Il est urgent d'identifier et de documenter les pratiques et interventions prometteuses qui améliorent et protègent la santé mentale de ce groupe de travailleurs et de travailleuses très important dans la lutte contre les impacts psychosociaux de la crise actuelle.

OBJECTIFS DU CONCOURS

1. Soutenir des projets de recherche-action participative portant sur la santé mentale des intervenants et intervenantes communautaires de Montréal.
2. Documenter des interventions prometteuses de promotion, prévention ou intervention en santé mentale destinées aux intervenants et intervenantes communautaires.

PRIORITÉS DU CONCOURS

1. Nous encourageons fortement l'intégration des questions d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) dans les projets de recherche (exemple : composition de l'équipe, partenariats avec d'autres acteurs et actrices, choix de participants et participantes à la recherche, méthodologie et analyse des données de recherche).
2. Nous prioriserons les recherches interdisciplinaires, menées en partenariat avec des citoyens et citoyennes des utilisateurs et utilisatrices de connaissances de différents secteurs.

FONDS DISPONIBLES

Un projet recevra un financement maximum de 25 000 \$ sur une période de douze mois.

EXIGENCES RELATIVES AUX PROJETS FINANCÉS

Les responsables des projets sélectionnés s'engagent à :

1. Accepter de publier le titre et un résumé de la recherche (en français et en anglais) sur le site web du RQCP, dès l'annonce de la sélection.
2. Soumettre un rapport préliminaire des résultats au RQCP et à la Fondation Écho en septembre 2021.
3. Soumettre un rapport financier décrivant l'utilisation des fonds alloués et un rapport scientifique.
4. Terminer le projet au plus tard le 1^{er} avril 2022.
5. Mentionner le soutien de la Fondation Écho et du RQCP pour toute activité découlant du projet financé.

ADMISSIBILITÉ DES DEMANDES DE FINANCEMENT

Sont admissibles les projets qui répondent aux priorités du concours et qui satisfont tous les critères suivants :

1. Être menés par des membres du Réseau Québécois COVID-Pandémie (inscription gratuite).
2. Être menés par un(e) chercheur(e) et un partenaire du milieu communautaire à titre de co-responsable.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation des propositions sera menée par un comité de pairs et portera sur les aspects suivants :

1. Qualité scientifique : clarté de la problématique et des objectifs; rigueur de la méthodologie; retombées anticipées.
2. Clarté et réalisme de l'échéancier : doit s'étaler sur un an, mais des résultats préliminaires sont attendus 6 mois après le début du projet.
3. Pertinence en lien avec les priorités du concours.
4. Collaborations interdisciplinaires et intersectorielles.
5. Partenariat avec les utilisateurs et utilisatrices de connaissance.
6. Mise en valeur des savoirs citoyens.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Les salaires des coordonnateurs, coordonnatrices et des assistants et assistantes de recherche sont admissibles, de même que les ressources nécessaires pour réaliser le projet, tels que les consommables, les frais de déplacement pour des réunions du projet, des équipements essentiels. Nous vous invitons à consulter les [Règles générales communes du Fond de recherche du Québec](#) pour connaître les dépenses admissibles.

PROCÉDURE À SUIVRE

1. Soumettre le **formulaire de candidature**, le curriculum vitae du ou de la responsable du projet et la demande de financement au plus tard le **22 mars 2021 à 17 h** à l'adresse : info@rqcp.ca.

Les résultats seront communiqués aux lauréats et lauréates le 31 mars 2021.